



Envoyé en préfecture le 22/05/2024

Reçu en préfecture le 22/05/2024

Publié le

ID : 033-213300700-20240521-202430-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mai, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 mai 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques
LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle
DUVILLARD, Renaud CHEIN, Catherine FARDEL, Magali LARAPIDIE

Etaient absent excusé : Audrey JOLLY pouvoir Gilles NAVELLIER, Sophie OLIAS—
ZEITSCHERL

Secrétaire de séance : Renaud CHEIN

**DELIB_2024/30_Finances
FDAEC 2024**

Monsieur le Maire,

RAPPELLE au conseil municipal les modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des
Communes (F.D.A.E.C.) votés par le Conseil Départemental au cours de son Assemblée plénière.

La réunion cantonale, présidée par Madame GOT, Conseillère Départementale, a permis d'envisager l'attribution à
notre commune d'une somme de 7 526,00 €

Pour ce qui est des travaux de voirie et des autres investissements, le financement propre de la commune doit être égal
à 20 % minimum du montant des travaux HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

DE REALISER en 2024 l'opération suivante :

INVESTISSEMENT DE 10 589,50 €

- | | |
|--|---------------|
| → Acquisition d'un lot de mobilier urbain | 1 622,50 € HT |
| → Acquisition de chaises, de rayonnages et d'un podium | 4 317,00 € HT |
| → Mise en place d'une signalisation de danger des cinq classes | 2 530,00 € HT |

1, Place de l'Église 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66

Envoyé en préfecture le 22/05/2024

Reçu en préfecture le 22/05/2024

Publié le

ID : 033-213300700-20240521-202430-DE



2 120,00 € HT

→ Investissement informatique école

DEMANDER au Conseil Départemental de lui attribuer une subvention de 7 526,00 € soit 71,07 %,

D'ASSURER le financement complémentaire par autofinancement pour un montant de 3 063,50 € HT soit 28,92 %.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
R.CHEIN

Le Maire,
D.PHOENIX

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66